



**VAE DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse Education Populaire et Sport**

**Niveau 6\* - 24 heures**

Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2025

**Présentation**

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale atteste des compétences nécessaires pour animer une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale et conduire son action dans le cadre du projet et des missions de l'employeur.

Depuis 2002, la **Validation des Acquis de l'Expérience – VAE** – permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'une certification, d'une qualification en faisant valider son expérience professionnelle en lien avec le diplôme choisi.

La démarche de VAE, un processus à portée formative

Toute situation de travail et/ou sociale ne constitue pas de fait un temps d'apprentissage à part entière. Il serait, en effet, trop simpliste de penser qu'il suffit d'avoir fait pour dire que l'on sait faire. La compétence professionnelle, par définition, renvoie aux résultats obtenus dans un contexte. L'enjeu d'un apprentissage repose sur la capacité à transférer cette adresse dans une situation nécessairement différente. Il semblerait que cet exercice soit facilité par une prise de conscience des mécanismes acquis, des connaissances mobilisées, ...du processus qui a conduit aux résultats d'une part et à la prise de conscience de la portée des résultats obtenus d'autres part.

Par prise de conscience, il convient d'entendre, en particulier dans le champ du travail social, la mise en mot, l'utilisation de concepts appropriés pour décrire et apprécier l'expérience observée.

De plus, la pédagogie telle que proposée par le Collège Coopératif PAM centrée sur **une logique de parcours**, accorde **une importance particulière au fonctionnement des groupes en accompagnement**. Un collectif en accompagnement revêt une dimension formative à part entière qui vient rejoindre l'un des principes structurants de l'exercice du métier.

L'ensemble de ces réflexions explique la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la VAE selon le principe de la pédagogie coopérative. Les accompagnements s'organiseront en alternant des journées collectives en grand groupe (6 à 8 personnes) et petits groupes (3 à 4 candidats), tout en assurant un suivi à distance du travail d'écriture nécessaire à l'élaboration du Livret 2.

**Compétences visées**

**Descriptif métier**

Le DESJEPS forme les cadres de l'animation : directeur, chef de projet, responsable de secteur, etc.

Les activités de ce professionnel relèvent d'une délégation permanente de responsabilités dans la mise en œuvre collective, technique et financière du projet d'activités de l'organisation.

Ils travaillent essentiellement dans:

- le secteur associatif : associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport,
- le secteur public,
- des structures du secteur médico-social,
- le secteur privé : entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire.

L'accès à ces emplois, souvent précédé d'une expérience dans l'encadrement d'activités ou la coordination de projets pour le directeur socio-culturel et d'une expérience d'entraîneur pour le directeur sportif, correspond pour certains à l'aboutissement d'une carrière. Pour d'autres, ces postes constituent une étape vers des emplois intégrant une dimension de recherche ou de management plus affirmée dans le secteur.

L'accès à ces emplois, souvent précédé d'une expérience dans l'encadrement d'activités ou la coordination de projets pour le directeur socio-culturel et d'une expérience d'entraîneur pour le directeur sportif, correspond pour certains à l'aboutissement d'une carrière. Pour d'autres, ces postes constituent une étape vers des emplois intégrant une dimension de recherche ou de management plus affirmée dans le secteur.

**Publics**

Toute personne quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la **VAE**. Peuvent être prises en compte (pour moins de la moitié des activités) des périodes de formation, d'apprentissage, de mise en situation en milieu professionnel...

**CURSUS**

**RENTREE** : 2 sessions par an selon les inscriptions (mai et novembre)

**Durée** : env. 6 mois

**Cours** : 24h ou plus

**RYTHME** : 1 séance de 2 à 3h / mois

**TARIFS**

**1650 €**

**Frais de dossier : 100€**

Financements possibles  
voir onglet FINANCEMENTS

**CONTACT**

**Responsable formation**

Philippe NECTOUX

**Informations**

Carine BAUVAL

**cbauval@collcoop.org**

**04 42 10 02 37**



## Admission

Constitution d'un dossier d'admission  
Entretien de sélection

## Conditions d'accès

Les conditions d'accès sont consultables sur notre site internet  
[www.collcoop.org](http://www.collcoop.org)

## Partenaires



## Contenu de l'accompagnement

La rédaction du livret 2 permet de candidater à la validation de tout ou partie des 3 domaines de compétences suivants :

Il est nécessaire de valider les 4 blocs de compétences pour obtenir le DESJEPS :

**BC1. Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en oeuvre des politiques publiques**

**BC2. Définir et piloter le projet d'établissement ou de service**

**BC3. Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service**

**BC4. Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service**

L'accompagnement : en présentiel et distanciel : 1ère et dernière séance en présentiel.

**Programme de 24h** – Séances d'accompagnement de 2 à 3 heures (Durée : env. 6 mois)

1 séance par mois. Les dates sont prévisionnelles et sont fixées lors de la 1ère séance avec votre accompagnateur-trice.

Possibilité de demander des heures supplémentaires.

## FINANCEMENTS POSSIBLES :

CPF avec ou sans abondement de l'employeur - France Travail (Pôle emploi), Plan de développement de compétences, OPCO, Congés VAE, Transition Pro, financement par la **région SUD** Pass individuel "accompagnement" ou "post-jury" selon les situations. Contactez nous pour plus d'informations.

**TARIF** : : 1650€ + 100€ de frais de dossier et d'entretien  
Nous établissons les devis sur demande.

## Plus d'infos



## Recrutement

**En continu :**

Janvier à décembre

**Entretien de sélection** : sur convocation après réception du dossier de candidature et obtention de la **recevabilité**

<https://www.ac-aix-marseille.fr/la-vae-dans-le-champ-de-l-animation-et-du-sport-122519> Comptez 2 mois pour une réponse

## Dispenses

La possession d'un titre ou d'un diplôme vaut dans certains cas, prévus par les textes, l'acquisition de blocs de compétences...

Vérifiez que vous pouvez prétendre à une dispense en Contactant la DRAJES PACA

[drajes-paca-vae@region-academique-paca.fr](mailto:drajes-paca-vae@region-academique-paca.fr)

## Certification

Certificateur : **DRAJES PACA**

Validation des compétences par un jury :

3 possibilités : **Validation totale** de votre livret : vous **obtenez votre diplôme**.

Validation **partielle** : 1 ou 2 domaines validés. 2 choix : représenter votre livret modifié ou passer les domaines manquants par la formation **Les domaines validés sont acquis à vie**.

**Aucune validation** : il faut déposer un nouveau livret 2 dans un délai de 3 ans (à compter de la date de la recevabilité) - Nous pouvons vous accompa-